

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20039110

Déposé / Reçu le

03 FEV. 2020

au greffe du Tribunal de Commerce
à 1000, ville de Bruxelles

N° d'entreprise : **0567 806 821**

Dénomination

(en entier) : **Kiko Belgique**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5, boîte 4, 1090 Jette, Belgique**

Objet de l'acte : Transfert siège social

Il ressort du procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 décembre 2019 que les administrateurs prennent à l'unanimité la résolution suivante:

Le transfert du siège social de la société d'Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5 boîte 4, 1090 Jette à rue Abbé Cuypers 3, 1040 Bruxelles.

Signé

Nathalie Vandromme

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).